



L'ECHO ALBANAIS

LE MOT DU MAIRE

Nous voici déjà arrivés au mois de juin qui, en principe, nous amène vers les beaux jours, les vacances pour les élèves, les étudiants et leurs professeurs. C'est aussi à cette période de l'année, que les parents d'élèves et les enseignants des deux écoles, organisent leurs fêtes de fin d'année scolaire.

C'est aussi une période intense au niveau travail pour nos employés communaux des services techniques. En effet, la végétation atteint son développement maximum à cette époque et il faut être sur tous les chantiers en même temps : tonte des pelouses, entretien des espaces verts, des plantations, de la voirie communale et de l'épavage, etc... Une première semaine de point à temps vient d'être réalisée sur notre réseau afin de continuer un entretien régulier de celui-ci. La deuxième partie se fera après l'été.

Actuellement, les services techniques sont sur nos routes communales avec les épaveuses. Ce travail fait partie de l'entretien de nos voies de circulation et je demande aux riverains et aux usagers de la route la plus grande prudence aux abords du chantier.

Les autres sujets d'actualité de la commune tournent autour de l'aménagement de la rue de la Gaieté et du projet du Rond-Point au niveau de la Ville es Cotard entre le Poirier et la direction de Dahouët. Les aménagement paysagers autour de la garderie sont presque terminés.

Un mot aussi sur le marché du dimanche matin. Les commerçants sont en place et ils ne demandent qu'à vous rencontrer.

Avant de terminer, je voudrais aussi vous dire que le repas du CCAS s'est déroulé dans d'excellentes conditions avec 130 convives ravis d'avoir passé un bon moment de convivialité et d'amitié en compagnie des membres du CCAS, des employés communaux et des élus.

Le Maire
André GOMET

AMICALE LAIQUE

La fin de l'année approche et la fête de l'école aussi.

Samedi 21 Juin, à partir de 15 h 30, parking de la salle annexe, nombreux stands, promenade en poneys, spectacle des enfants. Grillades au feu de bois à partir de 20 h suivies d'une soirée Karaoke à la salle des Fêtes. Venez nombreux ! Réservations au 06.63.36.70.69.



KERMESSE ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

- Le **samedi 28 Juin**, au terrain de football de la commune :
 - 14 h : stands de jeux divers pour enfants et adultes, courses à pied (boucles de 6 et 14 km), promenades en poneys, salon de thé.
 - Vers 18 h : tirage de la tombola.
 - 19 h 30 : repas (sous chapiteaux). Adultes (12 €) : Chili con carné peu épicé (boeuf, haricots rouges) / riz, fromage, salade de fruits. Enfants de - 12 ans (6 €) : viande hachée / riz, salade de fruits, jus de fruit.
- Achat de billets de tombola et tickets-repas** : auprès des parents d'élèves ou sur place dans l'après-midi. Venez nombreux !

LES RANDONNEUX ALBANAIS

Sortie : Départ du parking du complexe sportif René Rouget le dimanche 22 juin à 8 h 30 : Hénanbihen.

ÉCOLE SAINT-GUILLAUME



Les inscriptions pour la rentrée 2014 sont en cours. Il reste, à ce jour, quelques places en petite section (enfants nés en 2011). Les inscriptions pour les enfants nés en 2012 peuvent se faire dès maintenant (accueil individuel des élèves proches de leurs 3 ans, entre janvier et juin).

Rendez-vous avec la directrice au 02.96.32.90.91. ou par mail, via le site internet de l'école : ecole-saintguillaume22.fr

RÉSULTATS ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 25 MAI 2014 - SAINT-ALBAN

		Bureau 1	Bureau 2	TOTAL
Inscrits		935	643	1578
Votants		478	336	814
Nuls		15	11	26
Exprimés		463	325	788
Force vie	DE BLIC Marie	3	8	11
Lutte ouvrière faire entendre le camp des travailleurs	HAMON Valérie	3	1	4
Choisir notre Europe	THOMAS Isabelle	68	38	106
La France se réveille	MERLET Daniel	0	0	0
Liste Europe Écologie	JADOT Yannick	55	42	97
Mouvement socialiste alternatif	REY Nicolas	0	0	0
Debout la France ! ni système, ni extrêmes avec Nicolas Dupont-Aignan	BAYLE DE JESSE Cécile	14	18	32
Communistes	PICAVEZ Christian	0	0	0
Pour la France, agir en Europe avec Alain Cadec	CADEC Alain	109	85	194
Citoyens du vote blanc	THIEBLEMONT René	7	1	8
Pour une France royale au cœur de l'Europe	CHAUVIN Jean-Philippe	0	0	0
Nous te ferons Europe !	TROADEC Christian	23	15	38
Espéranto langue commune équitable pour l'Europe	BORDAGE Lyse	2	0	2
Parti fédéraliste européen	LANCIEN Vincent	0	0	0
Front de gauche – rompre avec l'austérité pour refonder l'Europe	MARTIN Myriam	29	7	36
Démocratie réelle	KERUZORE Bertrand	0	0	0
Liste bleu marine-non à Bruxelles, oui à la France	LEBRETON Gilles	100	62	162
Nouvelle donne	POILANE Emmanuel	9	8	17
Décroissance ouest	BOUISSOU Caroline	0	0	0
Uni modem les européens. Liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo	ARTHUIS Jean	32	32	64
Féministes pour un Europe solidaire	MORVAN Françoise	0	0	0
UPR ouest	GOURVENNEC J-François	0	0	0
La Bretagne pour une Europe sociale – Breizhiz dorn-ha-dorn gant poublou europa	GUYONVARC'H Christian	5	6	11
Nous citoyens	RICHEZ-LEROUGE Véronique	3	1	4
Pour une Europe des travailleurs et des peuples, envoyons valser l'austérité et le gouvernement	LE MENAHES Pierre	1	1	2

PRÉFECTURE - RECONDUCTION DES MESURES DE REMBOURSEMENT DE LA TIC-TICGN

Les mesures de remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur le gazole non routier et le fioul lourd (TIC) et sur le gaz naturel (TICGN) utilisés à des fins agricoles, sont reconduites pour l'année 2013. Le montant du remboursement partiel n'est pas modifié et s'élève à :

- 5 € par hectolitre pour les quantités de gazole non routier acquises entre le 01/01 et le 31/12/2013 ;
- 1,665 € par 100 kilogrammes net pour les quantités de fioul lourd acquises entre le 01/01 et le 31/12/2013 ;
- 1,071 € par millier de kilowattheures pour les volumes de gaz acquis entre le 01/01 et le 31/12/ 2013.

Attention : pour les conchyliculteurs, le remboursement partiel de la TIC/TICGN relève dorénavant des aides dites « de minimis », soumises à un plafond qui sera vérifié par la direction départementale des territoires et de la mer. Pour la campagne de remboursement allant du 01/01 et le 31/12/2013, un formulaire commun aux trois demandes (gazole non routier, fioul lourd et gaz naturel) peut dès à présent être demandé : auprès de votre mairie, auprès de votre centre comptable, auprès de la Chambre d'agriculture et des organismes professionnels agricoles. Il est également téléchargeable sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor : www.cotes-darmor.gouv.fr. Les dossiers de demande d'aide doivent être déposés dûment complétés et accompagnés des pièces justificatives à l'adresse suivante :

Direction départementale des finances publiques Cellule remboursement TIC-TICGN
17 rue de la Gare - 22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

CLUB DES AINÉS DE LA FLORA - Juin 2014



Marche douce : Les lundis 16 : Jospinet - Morieux - Traversée de la plage (prévoir des chaussures adéquates), 23 : Erquy - Barrage de Montafilan, 30 : Loudéac - Pique-nique au parc d'attraction Aquarev. Départ du parking de la salle des fêtes de Saint-Alban à 10 h précises. Les inscriptions pour le covoiturage se font auprès de Louise Ruault au 02.96.72.93.08.

Piscine et Aquagym : Les mardis 10, 17 et 24 juin de 16 h à 17 h à la piscine des Monts-Colleux de Pléneuf-Val-André.

Club du jeudi : Le jeudi 12 - fêtes des mères et 26 - méchoui (voir ci-dessous).

Pique-nique interclubs : Il a lieu le mercredi 11 juin, comme à son habitude dans la Vallée de Diane à Sables-d'Or-Les-Pins. Nous vous attendons nombreux pour cette journée de convivialité et d'échange avec les clubs d'Erquy, Planguenoual et Plurien. Rendez-vous à 12 heures à la Vallée de Diane ou, si le temps n'est pas favorable, à l'ancienne salle des fêtes de Plurien. Les gens qui ne connaissent pas le lieu de rendez-vous sont priés de se faire connaître. A cette condition, un départ à 11 h 30 sera prévu du parking de la salle des fêtes de Saint-Alban.

Fête des Mères : A cette occasion, lors du jeudi du Club du 12 juin à la salle des fêtes, toutes les femmes adhérentes seront mises à l'honneur. Un goûter avec pâtisseries, boissons, café et chocolat sera servi.

Repas méchoui : Le club organise son traditionnel méchoui le jeudi 26 juin à 12 h à la salle des fêtes de St-Alban. L'animation sera assurée par le musicien-accordéoniste-trompettiste-chanteur Jean Deschamps. Les inscriptions sont ouvertes. Vous pouvez le faire à tous moments ainsi que lors du club du jeudi du 12 juin. Tarifs : 10 € pour les adhérents et 16 € pour les non-adhérents.

Voyage : Le mercredi 1^{er} octobre, le Club organise son voyage d'automne "croisière sur l'ODET et visite de l'usine ARMOR-LUX ". Les participants à cette journée embarqueront pour une croisière sur l'Odette pour découvrir la faune et la flore ainsi que différents manoirs et châteaux. Le déjeuner sera servi dans un restaurant gastronomique à FOUESNANT. L'après-midi sera consacrée à la visite des ateliers d'Armor-Lux à Quimper. Pour terminer cette agréable journée, les participants feront route vers la Forêt de Fouesnant où ils pourront admirer les grands voiliers qui participent aux grandes courses comme celle du « Vendée Globe ». Les inscriptions sont ouvertes. Vous pouvez vous inscrire auprès de Marie-Christine Galbrun au 02.96.72.91.54 et au club du jeudi. Tarifs : 67 € pour les adhérents et 72 € pour les non-adhérents.

Contact du club par mail : ✉ clublaflora@gmail.com

☎ Alain MARIE 02.96.32.96.59. - Jacques LEFEUVRE 02.96.32.43.62.

ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE

Informations



Site du club : 🌐 www.ecta-saintalban.clubeo.com . Contact : Henri SUHARD ☎ 06 31 67 23 72.

✉ suhard.henri@orange.fr ✉ christophe.brehinier@wanadoo.fr

RANDONNÉE DE LA FLORA le dimanche 22 Juin : Les Cyclos de Saint-Alban vous invitent, licenciés ou non, ainsi que tous les clubs intéressés, à faire une balade entre terre et mer. Vous sont proposés : 2 circuits ROUTE de 58 et 83 km ; 3 circuits VTT de 30, 40 et 55 km (sentiers côtiers et forestiers / descente four-cross) ; 1 circuit MARCHÉ de 10 km. Départ : Terrain des sports de St-Alban. Les inscriptions seront prises à partir de 7 h 30. La participation est de 5 € pour les cyclistes et 3 € pour les marcheurs. Ravitaillements sur les circuits et rafraîchissement à l'arrivée.

Les autres sorties du mois de Juin :

Dimanche 15 - 95 km : St-Alban - Gare d'Yffiniac - Divy - St-Volon - Bel Air - Croix Bertrand - Plédran - St-Julien - Malakoff - Plaintel - Ploec - Moncontour - Quessoy - Trégenestre - Meslin - Lamballe - Plan d'eau - St-Aaron - Coron - Les Rigaudais - Les Salles - St-Alban **ou 80 km** : Saint-Alban - Gare d'Yffiniac - Divy - St-Volon - Bel Air - Croix Bertrand - Plédran - St-Carreuc - Ploec - Moncontour - Quessoy - Trégenestre - Meslin - Lamballe - Plan d'eau - St-Aaron - Les Rigaudais - Croix Boulard - St-Alban.

Dimanche 29 - 100 km : Lamballe - Maroué - Landéhen - St Glen D46 - Collinée vers St Gilles (D792)- Les 4 Routes - Plessala - Langast - Ploec - St Carreuc - Quessoy - Trégenestre - Pommeret - Andel - Morieux - Planguenoual - Quéré - St Alban **ou 76 km** : Saint-Alban - Gare d'Yffiniac - Divy - St-Volon - Bel Air - Croix Bertrand - Plédran - St-Carreuc - Ploec - Moncontour - Quessoy - Trégenestre - Meslin - Lamballe - Plan d'eau - St-Aaron - Les Rigaudais - Croix Boulard - St-Alban.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE DE PENTHIÈVRE

♦ Séjours été 2014 pour les collégiens

La Communauté de Communes Côte de Penthièvre organise deux séjours cet été pour les collégiens.

- un Camp CAP & COULEURS du 6 au 10 juillet 2014 à Erquy (Initiation aquarelle, pastel sec, Cap Armor). Tarif : 100 € (possible en 2 versements).

- un camp SURF du 12 au 18 juillet 2014 à Talmont St-Hilaire (85). Tarif : 200 € (possible en 3 versements).

Les bons CAF, MSA, CAF EVASION, chèques vacances sont acceptés.

Inscriptions Service Jeunesse : 02.96.32.98.90.



GRAND SITE CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL

Actualités Mai/Juin 2014



- **Opération Grand Site : une deuxième session d'échange pour les 3 groupes de travail !**

Les 6, 7 et 13 mai derniers, les trois groupes de travail constitués autour des thèmes liés à l'accueil du public et la valorisation ; les retombées locales, et la protection et restauration des patrimoines, se sont réunis une nouvelle fois pour poursuivre leurs échanges. L'objectif de cette deuxième session : identifier et discuter de pistes d'actions fédératrices, identitaires et cohérentes avec la démarche « Grand Site ». Les comptes-rendus de ces groupes de travail seront téléchargeables prochainement sur notre site internet :

<http://www.grandsite-capserquyfrehel.com/index.php?id=160>

- **Natura 2000 : des scoops naturalistes sur notre territoire.**

Dans le cadre de la refonte prochaine du Document d'objectifs Natura 2000, le Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel en qualité d'opérateur local réalise actuellement des suivis naturalistes afin d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques. Pour renforcer le pôle Natura 2000 sur cette mission, Gaëtan Brindejone, en service civique pour 8 mois, a intégré l'équipe. Des observations inédites, des confirmations de présence d'espèces et des rencontres inattendues ont déjà été faites ! Connectez-vous le 26 mai prochain sur notre site internet pour en connaître tous les détails, photos à l'appui.

- **Ça tourne sur la région des deux caps**

L'année 2014 s'annonce riche en images pour le Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel. Le lancement de l'Opération Grand Site sur notre territoire a attiré de nombreuses émissions de télévision soucieuses de faire découvrir notre patrimoine naturel, paysager, économique et historique qui font de notre territoire un site d'exception. Ainsi, « Échappée belle », « Midi en France », « Le 20h Week-end de France 2 » ont déjà posé leurs caméras en ce début d'année. Actuellement et prochainement, ce sont les émissions « Des Racines et des Ailes » et « Le plus beau pays du monde » qui parcourront notre territoire et deviendront des ambassadeurs de prestige pour la région des Caps.

- **Science participative : 1 action pour en savoir plus sur l'engoulevent**

Dans notre préoccupation de concilier : appropriation locale, sensibilisation et acquisition de données scientifiques, le Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel vous invite à participer à une action de science participative encadrée par Philippe QUERRE, animateur Natura 2000. Le Vendredi 20 juin à 21 h au Cap Fréhel, un suivi ornithologique sur l'engoulevent sera proposé. Au programme : comptage collectif des couples d'Engoulevent sur le Cap Fréhel (présentation du protocole, répartition sur le terrain, écoute, prise de position puis recoupement et débriefing). Nous comptons sur vous !

- **Le programme estival des animations Nature et Patrimoine est en ligne !**

Egalement accessible dans les Offices de Tourisme du territoire, le programme estival des animations du Grand Site vous réserve des nouveautés : Art et Nature, apéritif dînatoire au cœur du marais des sables d'Or en kayak, le trésor oublié de Plurien, Fou de cailloux, visite d'exploitation agricole, pour découvrir toutes ses nouveautés et partager un moment de convivialité avec nous, rendez-vous le jeudi 19 juin à 18 h à la salle annexe de Saint-Alban (derrière la salle des fêtes), pour notre traditionnel pot de lancement.

Programme téléchargeable sur <http://www.grandsite-capserquyfrehel.com/index.php?id=42>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE DE PENTHIÈVRE

Informations quant à l'entretien des espaces verts

Suite à l'adoption de la loi du 23 janvier 2014 interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires (Désherbants, anti-limaces, antifongiques... etc.) en 2020 par les communes et 2022 par les particuliers. La Communauté de communes souhaite mettre en place différents outils sur son territoire afin que nos communes puissent se préparer à cette interdiction tout en gardant un niveau de confort satisfaisant pour leurs concitoyens. En effet, les enjeux environnementaux et de santé publique nous orientent vers une rationalisation de l'entretien de nos espaces verts à travers la mise en place de la **gestion différenciée** conjuguée à l'**entretien écologique des voiries**.

Vous pouvez donner votre avis sur la démarche entreprise par notre collectivité en répondant à un questionnaire (5min), disponible à l'accueil de la Mairie.

Merci

ANNONCES

DIVERS

- **Nouveautés** : Ets Robino, Zone Artisanale propose « les prix les plus bas en location » : chapiteaux, mobilier, vaisselle (prix les plus bas en Côtes d'Armor !), matériel de cuisine, barnums homologués pour votre sécurité jusqu'à 100 km/h ! Ici, la vaisselle est louée « propre » et rendue non lavée, hygiène parfaite : local vaisselle spécifique avec entrée vaisselle sale et sortie vaisselle propre « séparée », concept unique dans le 22 ! Tarifs au 02.96.32.93.03 ou www.robino-location-chapiteaux.fr
- Perdu trousseau de clés dans bourg de Saint-Alban. Tél. 06.86.95.09.63

Le prochain

écho

paraîtra le

24 juin 2014,

les **annonces** seront

à déposer

impérativement avant

le vendredi 13 juin à

12 h.



Conseil municipal du 20 mai 2014

Présents : André GOMET, Michel GUEGUEN, Monique HOURDIN, Magalie HOUZE, Loïc DAVID, Clarisse MILLEVILLE, Nathalie BEAU-VY, Christian LUCAS, Eliane JUMILUS, Christian TREHOREL, Yolande RODRIGUES, Mathieu LANGLAIS, Josette TALBOURDET, Denis BERTRAND, Brigitte HERVE, Alain JEGU, Danielle CAPPELLA, Philippe SEZNEC.

Absent avec pouvoir : Jean-Yves LE GALL a donné pouvoir à Monique HOURDIN.

Effacement des réseaux Chemin Romain

Dans le cadre de la requalification de la zone artisanale Chemin Romain, le Syndicat Départemental d'Electricité a fait procéder à un chiffrage sommaire du projet d'effacement des réseaux :

- pour la basse tension 125 000 euros ht (37 500 € à la charge de la commune)
- pour l'éclairage public 100 000 euros ht (60 000 € à la charge de la commune)
- pour le réseau téléphonique (totalité à la charge de la commune)
 - ♦ Génie civil 45 750 euros ttc
 - ♦ Câblage 3 200 euros ht.

Le conseil donne un accord de principe afin de continuer l'étude.

Vote : 2 abstentions (D. Cappella - P. Sez nec).

Programme voirie 2014 – Mission de maîtrise d'oeuvre

Le programme de voirie 2014 a été validé par la commission « voirie » :

- VC n° 53 (entre la VC n°2 et le hameau du Bois Normand)
- VC n° 42 ou rue des Clos (entre la RD n° 786 et le hameau du Clos Girost).

Les missions ATESAT proposées par la DDTM étant terminées depuis fin 2013, il convient d'engager une consultation de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation du programme ci-dessus désigné.

Vote : unanimité

Constructions d'un réseau d'eaux pluviales rue des Chardonnerets

Après avis de la DDTM et dans la mesure où ces travaux sont réalisables, la commission « voirie » a donné un avis favorable à la construction d'un réseau d'eaux pluviales rue des Chardonnerets.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de valider la proposition de la commission et de valider le dossier de consultation des entreprises.

Vote : unanimité

Marché : tarifs

Monsieur Christian Lucas fait part des propositions de la commission « marché » :

- Reconduire le marché du 27 avril au 28 septembre 2014
- Reconduire les tarifs 2013 :
 - ♦ Emplacements gratuits en avril, mai et septembre
 - ♦ Abonnement (14 marchés) pour les marchands permanents : 0.70 € le ml
 - ♦ Marchand occasionnel : 1 € le ml
 - ♦ Pâticheur : 7 € l'emplacement.

Vote : unanimité

Vente de terrain à Mr et Mme PARRAD

Monsieur et Madame PARRAD sont propriétaires au lieu-dit « La Lande » à SAINT-ALBAN. Au cours de travaux de rénovation de leur maison et après constatation sur place par Michel Gueguen et Jean-Yves LE GALL, adjoints, il est apparu que la construction empiétait sur le domaine communal.

Monsieur et Madame PARRAD, suite au bornage réalisé à leur demande par Monsieur MEISTER, géomètre à Lamballe, proposent l'achat d'une surface mesurée de 3 m2 correspondant à l'emprise réalisé sur le domaine communal (courrier du 03 avril 2014).

La commission « voirie » lors de sa réunion du 23 avril 2014, a donné un avis favorable à cette cession au prix de 200 euros (tous frais annexes à la charge du demandeur). Ce prix tient compte de l'édification d'une construction sur le terrain proposé à l'achat par les pétitionnaires.

Vote : unanimité.

Indemnité pour le gardiennage des églises communales

Par courrier reçu le 25 mars 2014, Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor nous informe que le montant maximum de l'indemnité allouée aux proposés chargés du gardiennage des églises communales demeure celui fixé en 2013 soit :

- 119.55 euros pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

Vote : unanimité.

Indemnité représentative de logement due aux instituteurs pour 2013

Par courrier du 23 avril 2014, Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor nous informe que le barème de l'indemnité représentative de logement due aux instituteurs ne bénéficiant pas d'un logement de fonction est maintenu pour l'année 2013, à savoir :

- 2 203 € pour les instituteurs célibataires
- 2 753 € pour les instituteurs mariés ou célibataires avec enfant (s) à charge.

La dotation spéciale instituteurs (DSI) allouée par l'Etat s'élève pour l'année 2013 à 2808 euros. Celle-ci assure donc la couverture intégrale de l'indemnité représentative de logement, les communes n'ayant de ce fait aucun complément à verser.

Vote : unanimité.

Suite du Conseil Municipal

Adhésion à l'Agence Locale d'Energie (ALE) du Pays de Saint-Brieuc

Depuis juin 2010, le Pays de Saint-Brieuc s'est doté d'une Agence Locale de l'Energie (ALE). Cette agence a trois missions :

- Conseiller les particuliers en matière d'économie d'énergie
- Accompagner les collectivités adhérentes pour mieux maîtriser la consommation d'énergie sur les bâtiments publics (Conseil en Energie Partagé : CEP)
- Conseiller les acteurs du territoire en matière d'énergie et coordination d'actions plus transversales.

Le coût global du service de Conseil en Energie Partagé est évalué dans le cadre du budget prévisionnel 2014 de l'Agence Locale de l'Energie à **1,16 € / habitant / an**. La participation de la commune est de 0.25 € par habitant soit 500.75 €.

Vote : unanimité.

Convention de partenariat 2014-2017 pour reconduire le SIG intercommunautaire sur le Pays de Saint-Brieuc

Le Pays de Saint-Brieuc a mis en œuvre un système d'information géographique sur la période de Juin 2011 à Mai 2014 au travers d'une convention de partenariat entre les communautés de communes, la communauté d'agglomération du territoire et le Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc.

Le Conseil Municipal désigne Monsieur **Christian LUCAS** en qualité d'élu référent appelé à siéger au sein du CIIG, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour la période Juin 2014-Mai 2017.

Vote : unanimité.

Désignation des membres de la commission communale des impôts directs

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs composée du maire ou de son adjoint délégué et de huit commissaires (communes de plus de 2 000 habitants). La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Les huit commissaires titulaires (dont 1 domicilié hors de la commune) ainsi que les huit commissaires suppléants (dont 1 domicilié hors de la commune) sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques, sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal.

Une liste est proposée.

Vote : unanimité.

Recrutement d'agents saisonniers ou temporaires

L'assemblée autorise le maire, pour l'année 2014, à recruter des agents saisonniers ou temporaires non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 :

- Accroissement temporaire d'activité (1 an maximum sur une période de 18 mois)
- Accroissement saisonnier d'activité (6 mois maximum sur une période de 12 mois)
- Remplacement temporaire d'agents titulaires ou non, momentanément absents sur des emplois permanents (ex : congé annuel, congé maladie, congé maternité...).

Vote : unanimité.

Plan d'Aménagement Patrimonial

Christian Lucas présente aux membres du Conseil Municipal la nouvelle politique patrimoniale du Conseil Régional à travers l'association des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne ».

La conservation du patrimoine ne peut plus seule constituer un critère d'intervention financière pour les partenaires institutionnels. Il faut l'accompagner d'actions de valorisation innovante, créatrice ou expérimentale.

Les aides à la restauration du bâti ancien, au titre des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, ne seront accordées qu'aux projets inscrits dans ces plans. Le Plan d'Aménagement Patrimonial de la commune de Saint-Alban est validé à l'unanimité.

Régularisation de limites séparatives au Vau Maby – Propriété de Mme YAMADA

Suite à une demande de clôture, un problème de limites séparatives a été soulevé. Un repérage a été réalisé par le Cabinet MOISAN, géomètre à Lamballe. Ce repérage démontre que la parcelle bâtie de Mme Yamada empiète sur le domaine public sur deux côtés, que la voie communale serait en partie construite sur un terrain appartenant à Mme YAMADA.

Afin de régulariser cette affaire, Michel Guéguen, maire adjoint, propose de réaliser un échange, les frais de géomètre et de notaire seront partagés par moitié.

Vote : unanimité.